Conclusion

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Veröffentlichungen des Geobotanischen Institutes Rübel in Zürich**

Band (Jahr): **22 (1946)**

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

paysages, naturels et par ailleurs très importants parfois, n'occupent ici que des aires très minimes ou très diffuses: ainsi le faciès à *Pseudocedrela Kotschyi* Harms du Dumosaeptum silvestroides *a* dont il existe plusieurs petites sites immédiatement à l'est du fala de Bolodiani; ainsi un îlot mésophile d'Augusteum Olivieri, réduit à une dizaine de Daniella, deux kilomètres au sud-est de Salamabougou. Telle quelle, il semble cependant qu'elle soit suffisante au but que nous nous étions proposé.

Trois des quatre quarts de la carte correspondent à peu près à une subdivision biogéographique naturelle: la partie Ouest aux grès pulvérulents de la forêt scléro-xérophile et de ses garennes de substitution; la partie Sud aux forêts silvopalustres des grès anciens, latéritisés sous rivière, ou des argiles récentes riches en concrétions calcaires (souroukou bélé dian); la partie Est aux paysages généralement sablonneux qui annoncent la plaine inondée. Quant à la partie Nord, la plus complexe, elle présente en quelque sorte un résumé des trois autres parties. Il ne paraît pas utile d'en donner une description littéraire plus étendue; si notre carte est claire, elle se suffit à elle-même, si elle n'est pas claire toutes nos explications ne sauraient qu'en aggraver la confusion.

Conclusion

La première partie, et de beaucoup la plus longue, de cette étude, décrit sous une forme nouvelle et peut-être un peu surprenante mais très systématique et donc, en principe, très claire, les divers paysages naturels observés dans notre dition. Ces paysages, terme qui nous paraît mieux approprié que ceux d'association, de formation, etc., aux méthodes que nous avons suivies et aux buts que nous nous sommes proposés, sont groupés en secteurs et ces secteurs en deux domaines principaux, l'un sahélien, l'autre soudanais, avec des irradiations d'un troisième domaine, celui-ci guinéen.

Le domaine sahélien comprend deux secteurs, l'un, désertique, dédié à l'explorateur et naturaliste français Chudeau; l'autre, semi-désertique, doté d'un nom forgé à partir des deux mots «épi-

neux» et «nigritie». Le premier de ces secteurs comprend, à notre connaissance, quatre paysages, le dernier, onze. Le domaine soudanais comprend trois secteurs. L'un mésophile, est dédié à l'explorateur et naturaliste français Auguste Chevalier; le second, sclérophile, porte un nom forgé à partir des deux mots «africain» et «petit bois à végétation secondaire»; le troisième, xérophile, porte un nom traduit du terme français brousse-parc. Le premier de ces trois secteurs comprend à notre connaissance cinq paysages, le second quatorze, le troisième vingt-sept; en outre un paysage pantropical, le Terminalietum macropterae, peut être rattaché au secteur sclérophile. Le domaine guinéen comprend six paysages, dont les trois derniers, de nous insuffisamment connus, ne sont pas nommés, et ceci par obéissance aux Lois internationales de la nomenclature botanique, proscrivant les nomina nuda. Enfin sont décrits deux paysages pantropicaux, banals dans presque toute notre dition.

Ces nombres n'ont aucun caractère définitif, en particulier parce que notre dition reste encore partiellement inexplorée. Ils ne correspondent cependant pas à des découpages purement arbitraires.

Nous voyons dans le paysage un équivalent géographique de l'espèce, dans le secteur un équivalent géographique du genre. D'une façon très générale, nous estimons qu'il n'y a pas de critère certain pour la définition de l'espèce, non plus que du paysage. L'espèce ou le paysage, comme le genre ou le secteur, sont des phénomènes qui naissent, s'amplifient, parfois se diversifient, et finissent par mourir. Selon leur âge ils seront homogènes et envahissants, ou riches en subdivisions insensiblement graduées, et largement étendus ou réduits à de rares subdivisions nettement distinctes et à des aires isolées en voie de rétrécissement. Les chronologies des secteurs et des genres ont leurs points de départ égrenés tout au long des âges; nos millésimes y découpent des tranches où se rencontrent les stades les plus divers de développements entre lesquels on ne saurait trouver de commune mesure.

Ainsi la vérité biologique, c'est-à-dire, et on l'oublie trop souvent, métaphysique, est-elle, du moins en l'état présent de notre outillage intellectuel, à peu près complètement hors d'atteinte.

Nous ne pouvons actuellement donner de certains faits une explication générale et certaine; plutôt que de nous y efforcer avec beaucoup d'essoufflement et parfois un peu de mauvaise foi, il semble plus nécessaire et utile d'ordonner ses faits dans un système rigoureux, dont la base théorique restera sans inconvénients si elle est présentée et surtout conçue comme une hypothèse de travail, non comme un article de foi.

Nous avons donc cherché à ordonner nos subdivisions selon des lignes générales intellectuellement très claires, tout en faisant qu'elles soient commodes à reconnaître sur le terrain. La discussion et l'exposé des méthodes suivies dans cette recherche font l'objet de notre seconde partie qui comprend notamment une clef dichotomique des secteurs et des paysages.

Notre troisième partie utilise la première et tend à justifier la seconde. Elle constitue une description du pays et non plus des paysages, un essai de géographie botanique et non de phytogéographie systématique. Elle trouve son expression la plus précise dans la carte hors texte dont ce travail est illustré.

Au terme de cette rédaction, qui résume six années d'aventures à la fois spirituelles et physiques puis un lent travail d'herbier, de bibliothèque et de bureau, nous voudrions, en dyptique à l'hommage adressé dans notre introduction aux bons camarades des jours de brousse, exprimer notre gratitude aux maîtres qui, en Europe, nous ont conseillé ou aidé.

Sans la générosité du professeur Rübel, dont on sait la part importante qu'il prend au progrès de la géographie botanique, sans l'obligeance du Docteur Lüdi, à qui nous devons de surcroît quelques critiques très constructives sur notre plan général, ce travail, sans cesse retardé par des événéments désagréables, aurait couru grand risque de ne jamais voir le jour.

A Genève, les professeurs Chodat et de Regel nous ont donné maints conseils utiles et de très précieux encouragements.

De Paris le professeur Auguste Chevalier, grand maître français de l'agronomie coloniale, de Nancy le professeur Cerighelli, tous deux venus visiter notre laboratoire au Soudan, nous ont donné des directives très précieuses pour l'organisation

de nos recherches sur le terrain. Nous remercierons encore MM. Humbert et Pellegrin à Paris; Sampson à Kew et Crowthers, à Rothampstead, avec qui nous visitâmes notamment le Boky-Wéré, Negri à Florence, ainsi que nos bons camarades Sleumer, de Berlin, Corti de Florence, Staner de Bruxelles, Trochain, actuellement à Toulouse, Th. Monod, directeur de l'Institut français d'Afrique noire, et Baehni, de Genève. Ce dernier nous a déchargé de beaucoup de travail matériel; tous nous ont grandement aidé à triompher de cette impression d'isolement, parfois accablante, qui est le lot de tous les chercheurs un peu perdus dans l'immensité neuve des tropiques.

Nous devons des remerciements tout particuliers à notre maître, le professeur Hochreutiner, qui publia dans Candollea la «Contribution à l'étude phytogéographique de l'A. O. F.», dont ce travail est la suite logique, ceci en dépit de circonstances personnelles et générales réellement défavorables, et qui n'a cessé de nous guider en tous les domaines avec autant de bienveillance que de sûreté.

Mademoiselle Nelly Dubugnon, du Conservatoire botanique de Genève, a bien voulu recopier notre manuscrit, assumant ainsi avec autant d'amitié que d'intelligence, une tâche ingrate et très nécessaire; nous l'en remercions vivement.

Genève, décembre 1941 — Roaix, décembre 1943.

Liste des noms de plantes vulgaires ou indigènes communément employés dans le texte.

acacia-liane = Acacia ataxacantha DC. et A. pennata Willd.
ba n'gassa = Vetiveria nigritana Stapf.
baobab = Adansonia digitata L.
bourgou = Echinochloa stagnina P. B.
cailcédrat = Khaya senegalensis Juss.
cram-cram = Cenchrus catharticus Del.
dioun = Mitragyne inermis O. Ktze.
dougoura = Cordyla africana Lour.
doum = Hyphaene thebaïca Mart.
dracé = Commiphora africana Engl.
finzan = Blighia sapida Kön.
gala djiri = Pterocarpus lucens G. et P.
garo-hills cotonnier = Gossypium arboreum L. var. cernuum Rob.
gommier = Acacia senegal Willd.
gonakié = Acacia arabica Willd.

ifernane = Euphorbia balsamifera Ait.
jujubier = Zisyphus jujuba L.
kapokier = Bombax buonopozense P. B.
karangani cotonnier = Gossypium eglandulosum Cav.
karité = Butyrospermum Parkii G. Don.
kounié = Guiera senegalensis Lam.
ko-sô = Berlinia Heudelotiana Baill.
lingué = Afzelia africana Smith.
marcouba = Panicum turgidum Forsk.
m'gouna = Sclerocarya birrhoea Hochst.
mil = Sorghum spp.
mil (petit) = Pennisetum spicatum (L.) Körn.
minko = Spondias mombin L.
mombin = Spondias mombin L.
niama = Bauhinia reticulata DC.
néré = Parkia biglobosa Benth.
n'galama = Anogeissus leiocarpus G. et P.
niama-ba = Bauhinia Thonningii Schum.
n'tégué = Cordia abyssinica R. Br.
palmier rônier = Borassus aethiopium Mart.
sanân = Daniellia Olivieri Hutch.
Sô = Isoberlinia Dalziellii Hutch.
sounsoun = Diospyros mespiliformis Hochst.
tamat = Acacia seyal Del.
tambacoumba = Detarium senegalense Gmel.
ven = Pterocarpus erinaceus Poir.
wolodié = Terminalia avicennoides G. et P.
yéguéré-ba = Albizzia sassa Macbride.
zadié = Acacia seyal Del.
zéguéné = Balanites aegyptiaca Del.

Bibliographie [1]

Aubréville, A.: La flore forestière de la Côte d'Ivoire. Paris, Larose, 1936.
— Les forêts de la colonie du Niger. Bull. Com. Et. H. et S. A. O. F. **19**, Dakar 1936.
— Les forêts du Dahomey et du Togo. l. c. **20**, 1—112, Dakar 1936.
Braun-Blanquet, J.: Pflanzensoziologie. Berlin 1928.
Briquet, J.: Caractères résumés des principaux groupes de formations végétales étudiés dans un cours de géographie botanique. Ann. Cons. Jard. bot. Genève **21**, 389—404, 1920.
Candolle, Alph. de: Phytographie. Paris 1880.
— Ce qui se passe sur la limite géographique d'une espèce végétale et en quoi consiste cette limite. Ann. Cons. Jard. bot. Genève **2**, 17—37, 1898.

---

[1] Cette bibliographie ne comprend ni tous les livres ayant rapport au sujet traité par nous ou aux théories générales que nous avons mises en œuvre, ni même toutes nos lectures personnelles y relatives, mais seulement les ouvrages qu'il nous paraît nécessaire de lire si l'on veut avoir une opinion solidement assurée, soit en bien, soit en mal, à l'égard de notre travail.